



AS/Ega/Platform (2022) 01

15 juin 2022

Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Plateforme parlementaire pour les droits des personnes LGBTI en Europe

Projet de Programme de travail 2022-2023

Objectifs

Conformément à la Résolution 2417 (2022) « Lutte contre la recrudescence de la haine à l'encontre des personnes LGBTI en Europe », l'objectif de la Plateforme est de « faciliter la coopération avec et entre les parlements nationaux visant à promouvoir l'égalité pleine et effective des personnes LGBTI à travers l'ensemble du continent ».

Il s'agit, concrètement, de promouvoir l'égalité LGBTI en Europe grâce à la coopération entre les parlements nationaux réunis au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Composition

Membres de l'Assemblée parlementaire désignés par leur délégation nationale et par certaines commissions, partenaires pour la démocratie, observateurs à l'Assemblée
Membre associé nommé par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe
Possibilité de coopérer avec d'autres réseaux similaires (par exemple Intergroupe LGBTI du Parlement européen, Global Equality Caucus)

Travaux coordonnés par le Rapporteur général sur les droits des personnes LGBTI (depuis janvier 2022 : Christophe Lacroix, Belgique, SOC)

Méthodes de travail, activités et ressources

Les méthodes de travail et activités de la Plateforme dépendront des ressources dont elle disposera. Aussi sont-elles déclinées ci-dessous par « paliers »

▪ **Palier 1 : pas de ressources supplémentaires**

La Plateforme tiendra des réunions thématiques en marge d'activités déjà prévues (session, réunions de commission), dans la limite des ressources humaines et financières disponibles

Possibilité de tenir jusqu'à trois réunions.

Thèmes proposés par 2022-2023 (liste non-exhaustive et non-limitative) :

- Situation des demandeurs d'asile et réfugiés LGBT
- « Thérapies de conversion »
- Protection de la vie privée et familiale – familles arc-en-ciel

▪ **Palier 2 : moins de 10 000€ (environ)**

Outre les activités susmentionnées, possibilité d'envisager la préparation et la diffusion de publications visant à accroître la visibilité de la Plateforme et des travaux déjà menés par l'Assemblée pour promouvoir l'égalité LGBTI, voire la préparation d'un manuel à l'intention des parlementaires :

Palier 2a : publications « simples »

- Dépliant de présentation (anglais / français)
- Recueil des textes déjà adoptés par l'Assemblée (anglais / français)

Palier 2b : publications nécessitant davantage de ressources

- Traductions dans d'autres langues, selon contributions volontaires
- Engagement éventuel d'un·e expert·e chargé·e de la préparation d'un manuel pour les parlementaires désireux d'œuvrer au sein de leur parlement national à promouvoir les droits des personnes LGBTI

▪ **Palier 3 : au-delà de 10 000€ (environ)**

Possibilité d'organiser des événements au sein de parlements nationaux ou dans d'autres cadres :

- Conférences thématiques sur des sujets d'actualité visant à contribuer à promouvoir l'égalité LGBTI en Europe, conformément à l'objectif de la Plateforme
- Séminaires au sein de parlements nationaux pour soutenir l'adoption de textes législatifs ayant pour objectif l'avancement des droits et de l'égalité des personnes LGBTI

Ressources

- Budget ordinaire de l'Assemblée parlementaire dans la mesure où les activités de la Plateforme contribuent directement à faire avancer les travaux de la plénière ou des commissions
- Contributions volontaires (délégations nationales à l'Assemblée, représentations permanentes)
- Contributions et appui en nature pour l'organisation d'événements (mis à disposition de locaux, soutien administratif)